8.3 LES MODALITÉS DE DEVERSEMENT DES COÛTS DE LGG ET DE STR SUR LES SÉJOURS D'HOSPITALISATION MCO

Les coûts des sections de LGG et de STR, déversés au cours de cette phase, sont ceux qui ont été calculés pour l'hospitalisation MCO en Phase VII. Ils sont répartis entre les séjours au prorata d'unités d'œuvre calculées.

8.3.1 Les règles générales

Les coûts sont déversés sur les séjours au moyen de trois clés :

- la durée de séjour ;
- le nombre de RSA ;
- l'euro de charge des séjours.

Le coût unitaire de ces UO, par section, s'obtient en rapportant le montant MCO issu de la Phase VII au nombre d'UO calculé sur la base de séjours PMSI.

☞ **Mise en oeuvre**

Contrairement aux SAC, SAMT et SAMX pour lesquelles on utilise l'UO administrative, le nombre d'UO produites par ces sections est calculé à partir des données des séjours PMSI. En effet, leur dénombrement suit des règles spécifiques qui sont fonction des sections et des types de séjours.

Par conséquent, pour tenir compte du niveau d'exhaustivité du recueil des journées, les coûts unitaires des sections de LGG et de STR sont corrigés d'un taux global d'exhaustivité, qui s'obtient en rapportant le nombre de journées comptabilisées dans la base de séjours PMSI au nombre total de journées (UO administratives).

Exemple *: si, pour un établissement donné, le taux global d'exhaustivité du recueil des journées est de 99%, les charges des sections de LGG et de STR, réparties sur les séjours, seront diminuées de 1%.*

L'emploi des trois clés de déversement est fonction de douze types de séjours/séances :

- les séjours en hospitalisation complète (hors CMD 15 et hors ambulatoire) : les séjours de niveau A, 1 à 4, Z et E d'au moins 1 jour (séjours d'au moins une nuitée) ;
- les séjours de nouveau-nés (CMD 15) ;
- les séjours de niveau J, T, A, 1, Z et E de 0 jour (sans nuitée) ;
- les séances d'entraînement à la dialyse ;
- les séances de dialyse ;

- les séances de chimiothérapie ;
- la curiethérapie en séances ;
- les préparations à la radiothérapie ;
- les séances de radiothérapie ;
- les transfusions en séances ;
- les séances d'aphérèses sanguines
- les séances de caisson hyperbare.

Important

On considère ici que l'activité « ambulatoire » correspond aux séjours de 0 jour (sans nuitées) et aux séances.

Le tableau ci-dessous présente les modalités de déversement des coûts des SA selon le type de séjours/séances.

Types de séjours/séances			Restauration	Blanchisserie	Accueil et gestion des malades	DIM	Autres sections de LGG et STR
Clé de ventilation			*la journée*	*la journée*	*le RSA*	*le RSA*	*la journée ou l'euro de charge*
HC	**HC hors CMD15 niveau T, A à C, 1 à 4, Z, E**	**≥ 1 jour (au moins une nuitée)**	durée de séjour	durée de séjour	1	1	durée de séjour
	CMD15		0				
Ambulatoire	**Ambulatoire hors CMD 15 niveau J, T, A, 1, Z, E**	**0 jour (sans nuitée)**	0,5	1	1	1	Euro de charge des séjours hors dépenses directement affectées aux séjours (médicaments DMI…)
	CMD15		0	1	1	1	
	CMD28	**Entraînement à la dialyse**	0,25	0,5	1 ou $1/n_i$ *	1 ou $1/n_i$ *	
		Dialyse					
		Chimiothérapie					
		Curiethérapie, en séances					
		Transfusion en séances					
		Aphérèse sanguine					
		Radiothérapie	0	0,25	0		
		Préparation à la radiothérapie					
		Caisson hyperbare					

* n_i est décrit au § 8.3.2.3